

## Football/Can 2017/Coordination du site de Libreville Son responsable, Christian Ebé, installé

F-K-O.M

Libreville/Gabon

**NOMME** au poste de coordonnateur du site de Libreville, il y a environ huit mois, Christian Ebé a été officiellement installé dans ses fonctions par le Haut-commissaire au Cocan-Gabon, Christian Kerangalt. La cérémonie s'est déroulée, hier en matinée, à l'hôtel de ville de Libreville. En présence du maire Rose Christiane Ossouka Raponda. M. Kerangalt a expliqué le rôle et l'utilité des coordinateurs sur les sites de Libreville, Franceville, Oyem



Photo : Kennedy ONDO MBA

Rose Francine Ossouka Raponda a reçu le drapeau du Cocan-2017.

et Port-Gentil pour la Can 2017. « Les quatre responsables, que nous avons nommés à ces postes, doivent se projeter sur les dix fonction-

nalités du Cocan-Gabon et veiller au bon déroulement de la compétition. Ils auront la charge de coordonner les différentes activités de leurs



Photo : Kennedy ONDO MBA

Christian Kerangalt (d) installant Christian Ebé dans ses fonctions.

sites respectifs. Contrairement à la Can 2012, pour cette édition que notre pays organise, les quatre sites seront complètement indé-

pendants. C'est la particularité de cette édition. Voilà pourquoi c'est un poste très important. L'ensemble des coordinateurs ont reçu des

formations à ce sujet et sont déjà prêts», a indiqué Christian Kerangalt.

Christian Ebé est, quant à lui, revenu sur l'importance de sa nouvelle tâche. « Je suis heureux et mesure l'importance d'une telle fonction. Cela fait plusieurs mois que j'occupe ce poste et, aujourd'hui, me voilà confirmé dans mes fonctions. La Can est proche, je ne ménagerai aucun effort pour que cette compétition soit une réussite du côté de Libreville», a déclaré M. Ebé.

Au terme de cette rencontre, l'édile de Libreville a reçu des mains du patron du Cocan-Gabon le drapeau de cette institution.

## handball/En prévision du renouvellement du bureau directeur de la ligue de l'Estuaire/Interview du président sortant...

### ...Maurice Leflem Obiang : "Je ne suis pas candidat à ma propre succession"

Propos recueillis par MIKOLO MIKOLO

Libreville/Gabon

**A tort, ses détracteurs l'annonçaient candidat à sa propre succession. Maurice Leflem Obiang, à travers l'entretien ci-dessous qu'il nous a accordé, est formel, il n'est pas dans les starting-blocks. Lecture !**

**L'Union. L'heure est au renouvellement du bureau directeur de la ligue de handball de l'Estuaire dont vous êtes le président sortant. Êtes-vous candidat ?**

**Maurice Leflem Obiang :** non, je ne suis pas candidat à ma succession. Ayant été réélu, le 14 novembre 2012, mon deuxième mandat est arrivé à son terme. J'ai donc décidé de ne plus me représenter pour permettre à d'autres Gabonais de poursuivre l'œuvre que j'ai entamée à la tête de la ligue de handball de l'Estuaire pendant deux mandats.

**Pourquoi avoir reporté l'assemblée générale**

**électorale ?**

- A cause des raisons professionnelles. Appartenant à une administration qui m'a notifié que je devais effectuer une mission, le jeudi 24 novembre dernier hors de Libreville, j'ai pris donc l'initiative de saisir, par écrit, la Fédération gabonaise de handball (Féga-hand). Laquelle avait donné son accord qui a été répercuté, dans le temps réglementaire, auprès de tous les partenaires de la ligue.

**Soit ! Mais comment jugez-vous, avant de rendre le tablier, votre passage à la tête de la ligue de handball de l'Estuaire ?**

- Mon bilan est quelque peu élogieux. Il y a certes des objectifs qui n'ont pas été atteints. Mais d'autres l'ont été. Par exemple, la formation des arbitres et des délégués de matches. J'en sors satisfait, aujourd'hui, parce que la ligue de l'Estuaire a plusieurs paires d'arbitres Cahb. Il n'y en avait qu'une lorsque je prenais la ligue en 2007. Nous avons non seulement des délégués Cahb mais aussi des arbitres internationaux. Car, au



Photo : DR

Maurice Leflem Obiang, président sortant de la ligue de handball de l'Estuaire.

cours d'une récente formation d'arbitres au Congo-Brazzaville, la ligue de l'Estuaire a eu trois paires Cahb : Aïchatou Ndjoumaye/Olga Namadja, Rosemonde Panga/Valérie Ntougou Aubyang et Yannick Pindi/Ulrich Gaël Badoona Kongo. Un satisfecit donc au plan de la formation. Un seul regret : ne pas avoir eu, à cause de nos modestes moyens, un siège après notre déménagement

du stade Omnisports.

**Un candidat à la présidence de la ligue est inquiet du fait qu'on exige une licence. Qu'en est-il exactement ?**

- Conformément à nos statuts, tout athlète ou tout dirigeant, pour justifier de son appartenance, pour pouvoir prendre parole au cours d'une réunion de la ligue ou de la fédération, doit produire une licence. C'est la carte d'identité

d'un sportif ou d'un responsable. C'est pourquoi, nous tenons à ce que la licence soit exigée. Malheureusement, certains clubs sont incapables d'être en phase avec les règles qui régissent notre structure sportive et nos compétitions nationales.

**Combien de clubs compte la ligue de handball de l'Estuaire et sont-ils tous à jour ?**

- Pour la saison 2016, la ligue a eu 17 clubs régulièrement affiliés. Certaines équipes ont des garçons et des filles. Sur les 17 clubs, nous avons quinze qui sont à jour sur les plans administratif et financier. Tous ont des licences...

**...et les deux autres ?**

- ... Malheureusement, les dirigeants du club "Batavea sports school" et ceux de l'équipe "Avenir HB" n'ont toujours pas de licences...

**Pourquoi avoir accepté qu'ils prennent part à vos compétitions ?**

- Tout simplement parce qu'on ne voulait pas pénaliser les enfants des écoles qui voulaient jouer au handball. A ce sujet, j'avoue

que la ligue a fait du social. Hélas, elle subit l'effet boomerang de sa générosité.

**N'êtes-vous vraiment pas candidat à votre propre succession ?**

- Mais pas du tout ! Contrairement aux allégations du candidat plaignant qui, malgré le fait que son dossier soit incomplet, se répand dans les médias. Il se trompe de porte, parce que ce n'est pas la ligue qui valide les candidatures ou organise les élections.

**Au moment où vous vous apprêtez à tourner le dos à la ligue de handball de l'Estuaire, avez-vous un message pour les pratiquants ?**

- Je demande aux férus de notre handball de se ressaisir, d'avoir de l'amour pour son prochain, le sens du fair-play, de cultiver le respect des aînés. Les férus du handball gabonais doivent se remobiliser en regardant vers la même direction. Afin que notre discipline soit un sport d'identification sur le plan national. Nous devons retrouver nos lettres de noblesse au niveau national et international.

## Chronique sportive

### Vrai ou faux débat ?

« EN prélude au renouvellement de l'ensemble des bureaux des fédérations, qui cadre avec la fin des J.O de "Rio 2016", la direction générale des Sports rappelle à toutes les fédérations de lui communiquer, dans les meilleurs délais, les dates retenues des assemblées qui seront préalablement précédées de l'annonce d'ouverture et de dépôt de candidatures. Les renouvellements devront être effectués au plus tard le 31 décembre 2016. Les fédérations qui ne s'exécuteront pas se verront suspendre les subventions. »

Ce communiqué, paru, il y a quelques jours, dans les colonnes de l'Union fait grincer les dents dans de nombreuses fé-

dérations sportives nationales. Un véritable procès d'intention est fait au ministère de la Jeunesse et des Sports. Lequel, pour les plaignants, veut tordre le cou à ses propres lois. Particulièrement l'article 29 de "l'arrêté modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0001/MJS/du 31 juillet 1969 qui fixe les statuts-types pour fédérations nationales". Un arrêté signé le 08 octobre 2001 par le Pr Daniel Ona Ondo, alors chef du département de la Jeunesse et des Sports. En effet, l'article 29 stipule que « le président du bureau fédéral est élu par scrutin de liste, en assemblée générale pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois... ».

Aucune ambiguïté en lisant cette disposition. Aussi, face à cette clarté, certains dirigeants fédéraux dont les mandats ne sont pas encore arrivés à terme parlent-ils d'abus d'autorité.

Quelle est la réaction, par exemple, de la Fédération gabonaise de football (Féga-foot) dont le mandat expire le 30 mars 2018 ? Les locataires de la « Maison Alexandre Sambat » estiment que c'est un faux procès qui est intenté à la tutelle. « Il faut savoir poser et discuter les choses. Au lieu de se braquer, les fédérations feraient mieux de répondre à la correspondance de la tutelle en argumentant. Le dialogue devrait s'imposer entre les fédérations spor-

tives et notre tutelle, qui est ouverte au débat », nous a répondu un cadre de la Fégafoot.

Selon notre interlocuteur, la fin des Jeux olympiques de « Rio 2016 » n'a rien à voir avec la durée d'un mandat fédéral, qui est de quatre ans. C'est statutaire.

Aussi, un tel débat est-il à éviter, pour le bonheur du sport national qui ne cesse de dégringoler vertigineusement. A cause des conflits d'intérêts et de compétences chroniques entre ses dirigeants. Les acteurs du sport national doivent se souvenir de l'expérience de 2012, qui fut quasiment un échec dans l'ensemble. En raison du non-respect des textes.

Par MIKOLO-MIKOLO